



PROCÈS-VERBAL DU 16 JUIN 2025

Le 16 juin 2025, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Eulalie s'est réuni au centre communautaire Noé-Tourigny pour tenir une séance **SPÉCIALE** où il y avait QUORUM.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Madame Alexandra Han
Monsieur Alexandre Robert

Monsieur Charles Collin
Madame Joanie Mailloux

Monsieur Gilles Jr Bédard, maire

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Madame Fabiola Aubry, Directrice générale et greffière-trésorière

La séance débute à 19 h 30

2025-06-085

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Alexandre Robert

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER ET D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance spéciale du 16 juin 2025, tel que rédigé.

(ADOPTÉ)

2025-06-086

OCTROI DE MANDAT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUR LE RANG DES ÉRABLES

CONSIDÉRANT que suite à l'adoption de la résolution portant le numéro 2025- 04-048, la Municipalité de Sainte-Eulalie a procédé à un appel d'offres public via le Système électronique d'appel d'offres (« SEAO »), portant le numéro d'avis P22- 1263-00, et ce, pour des travaux de réfection de voirie et de ponceaux sur le rang des Érables;

CONSIDÉRANT la séance d'ouverture de soumissions qui a eu lieu le 3 juin 2025, dans le cadre de l'appel d'offres public, numéro 20069166;

CONSIDÉRANT que les entreprises ont déposé une soumission dans les délais requis avant 10 h, le 3 juin 2025, soit:

Nom de l'entreprise	Montant (incluant les taxes)
Groupe Colas Québec inc.	1 142 255, 93 \$
E.M.P. inc.	1 194 716, 15 \$
Construction et pavage Portneuf inc.	1 235 115, 50 \$
R. Guilbeault Construction	1 251 745, 53 \$
J. Noël Francoeur inc.	1 253 439, 92 \$
Construction et Pavage Boisvert inc.	1 282 235, 69 \$
Smith Asphalte inc.	1 328 470, 01 \$
Les Entreprises Bryan Cloutier inc.	1 334 848, 56 \$



Pavage Centre sud (division d'Eurovia Québec construction)	1 360 257, 73 \$
Excavation Alex Martineau inc.	1 377 974, 23 \$
Dilicontracto	1 412 902, 94 \$
Roxboro Excavation inc.	1 465 000, 00 \$

CONSIDÉRANT que suite à une étude et analyse des soumissions, la recommandation de Patrice Gingras, ingénieur à la firme GéniCité est déposée au conseil pour acceptation de la plus basse des soumissions, soit celle du Groupe Colas ;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Joanie Mailloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACCEPTER les soumissions reçues.

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Groupe Colas Québec inc., plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution des travaux de réfection de voirie et de ponceaux – Rang des Érables conformément aux documents d'appel d'offres publiés et à la soumission déposée, au montant de 1 142 255,93 \$ incluant les taxes.

D'AUTORISER que les dépenses soient financées avec la part financière de la municipalité correspondant à 25 % du montant prévu dans le surplus libre inscrit au programme PTI alors que 75 % de la dépense est assumé par l'aide financière confirmée provenant du programme d'aide PAVL volet redressement.

(ADOPTÉ)

2025-06-087

AUTORISATION POUR PARTICIPER AU CONGÈS DE L'ADMQ

CONSIDÉRANT que la dépense est déjà prévue dans le budget 2025;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la municipalité de favoriser toute activité de développement, de formation et de perfectionnement de ses employé(e)s;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser madame Kim McDonald, greffière-trésorière adjointe à participer à ce congrès;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Alexandra Han

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER madame Kim McDonald à participer au congrès de l'ADMQ qui se tiendra au Centre des congrès de Québec du 18 au 20 juin 2025.

D'AUTORISER le remboursement des frais reliés à l'inscription, à l'hébergement et de repas conformément à la Politique des conditions de travail des employés.

D'AUTORISER Madame Fabiola Aubry, directrice générale à agir à titre de mandataire déléguée pour le suivi au nom de la Municipalité de Sainte-Eulalie.

(ADOPTÉ)



2025-06-088

AUTORISATION POUR L'ACHAT DE PNEUS DESTINÉS AU CAMION DE LA VOIRIE

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit procéder à l'achat et à l'installation de nouveaux pneus sur l'un des véhicules à la voirie;

CONSIDÉRANT que Municipalité a procédé à des demandes de soumissions sur invitation;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

Nom de l'entreprise	Montant (incluant les taxes)
Centre de mécanique MB inc.	1 120, 09 \$
Trans-Pneu	1 191, 14 \$

CONSIDÉRANT que suite à l'analyse des soumissions qui sont jugées conformes et la recommandation déposée au conseil pour acceptation de la plus basse des soumissions, soit celle de Centre de mécanique MB inc.;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Charles Collin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACCEPTER les soumissions reçues.

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Centre de mécanique MB inc, plus bas soumissionnaire jugé conforme, afin de procéder à l'achat et à l'installation de pneus.

D'AFFECTER la dépense à même la réserve machinerie.

DE MANDATER Fabiola Aubry, directrice générale à agir à titre de mandataire déléguée pour le suivi de ce dossier.

(ADOPTÉ)

2025-06-089

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Alexandra Han

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER la levée de la séance à 19 h 42.

(ADOPTÉ)

J'approuve toutes les résolutions ci hautes mentionnées comme si j'y apposerai ma signature conformément à l'article 142.2 du Code municipal.

Gilles Jr Bédard
Maire

Fabiola Aubry
Directrice générale greffière-trésorière